

Les subsides

Comme si cela ne suffisait pas, au lieu d'avoir recours à une moyenne cumulative au cours des cinq dernières années, on a pris une donnée constante basée sur les cinq années précédant la signature de l'accord. Cela comprenait notamment l'année 1984, au cours de laquelle nos importations ont été très fortes, et c'est là un autre désavantage pour nous. Je défie mon vis-à-vis de prétendre le contraire. En d'autres termes, si nous avions eu recours à une moyenne mobile, l'année 1984 aurait fini par ne plus compter. Nos négociateurs ne l'ont malheureusement pas fait, à moins que les Américains ne s'y soient opposés. Quoi qu'il en soit, je peux vous garantir, madame la Présidente, que notre agriculture en subit les conséquences.

J'ai en main un communiqué de presse de l'Office canadien de commercialisation du poulet. Je voudrais vous en lire un paragraphe. Il est daté du 7 octobre 1987, soit deux jours après l'annonce de la signature de l'accord de libre-échange. Voici ce qu'on y dit notamment:

Nous ne sommes, cependant, pas d'accord pour que l'industrie du poulet soit menacée par la suppression des tarifs, qui sont essentiels pour les producteurs canadiens. Nous ferons tout en notre pouvoir dans les mois à venir pour déterminer s'il est possible d'apporter certaines modifications à l'accord, afin de sauver notre industrie pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Manifestement, cette industrie n'apprécie pas du tout la signature d'un accord de libre-échange.

• (1720)

On pourrait se demander pourquoi on a décidé de négocier un accord de libre-échange au départ, alors que le très honorable premier ministre (M. Mulroney) avait pris des engagements bien précis à ce sujet, lors de la campagne à la direction du parti conservateur, il y a déjà quelque temps. Le premier ministre a fait une volte-face, car il a décidé que face au protectionnisme américain, il fallait garantir notre accès aux marchés américains, c'est du moins ce qu'il prétend, et établir un mécanisme indépendant de règlement des différends. D'aucuns trouvent peut-être cette idée attrayante. Cependant, qu'avons-nous obtenu? On en est arrivé à un mécanisme de règlement des différends en fonction des lois américaines, et comme si cela ne suffisait pas, ce mécanisme lie les Canadiens, mais il pourrait fort bien ne pas faire de même pour les États-Unis. Bien entendu, comme nous le savons, en vertu de la Constitution américaine, il est impossible de prévoir des mesures liant un futur Congrès des États-Unis. En d'autres termes, si les Américains souhaitent modifier leur législation à l'avenir, afin que certains produits qui ne sont pas assujettis à des droits compensateurs à l'heure actuelle le soient, nous ne pourrions les en empêcher.

Bien entendu, le problème qui va se poser pour nous, c'est que les prétendus avantages que nous sommes censés tirer de la signature d'un accord de ce genre ne se matérialiseront pas, et en retour, nous donnons beaucoup trop aux États-Unis, afin d'obtenir un accord bilatéral de libre-échange global.

[Français]

Madame la Présidente, j'écoute un député d'en face qui demande: Qu'avons-nous tellement donné?

Mais, madame la Présidente, cela fait 15 minutes que j'explique aux députés ce que nous avons donné et que nous n'avons rien eu, et il ne comprend rien. Et il ne comprend rien. Bien, c'est malheureux pour lui. Je suis sûr que ses électeurs

lui feront comprendre, s'il est incapable d'apprendre en écoutant les députés de cette Chambre.

Le secteur du vin et de la vigne par exemple, madame la Présidente, qu'a-t-il gagné de cette Entente de libre-échange? Et je demande la question suivante: Qu'a-t-il perdu? Le secteur du vin et de la vigne a perdu son existence ou perdra en grande partie son existence. Qu'a-t-il gagné? A peu près rien.

Madame la Présidente, il y a beaucoup d'autres secteurs canadiens qui ont perdu.

En conclusion, la perte des tarifs saisonniers par exemple dans le domaine des fruits et légumes, dans le domaine de la production maraîchère, nous indique clairement une autre perte majeure. Et mon collègue d'en face, lui, qui vient du sud-ouest de l'Ontario, le sait. Et je l'invite à se prononcer sur ce dossier parce que les producteurs de sa région ont beaucoup perdu. Le secteur de la volaille a perdu, la production laitière a perdu, la production maraîchère a perdu. Combien d'autres secteurs agricoles ont perdu encore et perdront lorsqu'on verra la liste des documents en détail? Madame la Présidente, on en a perdu assez. A mon avis, les producteurs de ma circonscription ne devraient pas être obligés de perdre quoi que ce soit de plus qu'ils ont perdu d'avance.

[Traduction]

Je demanderais aux conservateurs d'en face de secouer un peu leur premier ministre pour le convaincre de ne pas signer cet accord de libre-échange. Il va faire du tort non seulement à la majorité des Canadiens, comme nous l'avons déjà démontré, mais également à l'agriculture canadienne. Cet accord est mauvais pour l'agriculture et pour le Canada. Il est mauvais pour le secteur agricole, et les cultivateurs de ma circonscription ne le pardonneront pas aux conservateurs. Ils ont rompu la promesse solennelle qu'ils avaient faite aux citoyens de ma circonscription et à tous les Canadiens. Les Canadiens ne l'oublieront pas. Ils se souviendront des conservateurs aux prochaines élections. S'il reste des conservateurs dans la circonscription que je représente, après les prochaines élections, je suis sûr que les Canadiens leur demanderont de rendre des comptes. Ils devront leur expliquer pourquoi ils ont trahi leur confiance.

Le premier ministre parle constamment de «dépôt sacré» et des engagements qu'il a pris. Il a trahi la promesse solennelle qu'il avait faite en 1983 et réitérée plusieurs fois par la suite. A sa place, je changerais d'avis tout de suite, parce qu'il n'est pas trop tard pour se repentir. Il n'est pas trop tard pour avouer aux Canadiens qu'il s'est fourvoyé et qu'il regrette ses erreurs. Nous sommes prêts à lui accorder une seconde chance. Nous sommes prêts à le faire. Il lui reste à s'excuser auprès des Canadiens. Il devrait recommencer à zéro et, cette fois, agir comme il le doit. Je suis prêt à lui accorder une nouvelle chance. Qu'il le fasse.

M. Clifford: Monsieur le Président, le député a parlé des engagements que notre premier ministre (M. Mulroney) a pris envers le secteur agricole, mais sans préciser quelles sont les promesses qu'il n'a pas tenues. J'attends qu'il le dise. Le député parle des cultivateurs de sa circonscription et de ses objections vis-à-vis de l'accord de libre-échange. Peut-il me préciser quels sont les problèmes des producteurs laitiers de sa circonscription? Ont-ils vraiment des difficultés? Le député